

17^e Colloque sur l'action municipale et les familles UN SUCCÈS SANS ÉQUIVOQUE!

La Ville de Saint-Georges et la MRC Beauce-Sartigan n'ont ménagé aucun effort pour assurer le succès du 17^e Colloque sur l'action municipale et les familles tenu à la Ville de Saint-Georges les 27, 28, et 29 mai dernier, sous le thème «Bâtissons ensemble d'autres passerelles». Le Carrefour leur en est très reconnaissant!

En effet, avec 15 ateliers et 45 conférenciers et invités de marque, dont M^{me} Carole Thériège, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, et des représentants de la FQM et de l'UMQ, le 17^e Colloque a soulevé l'intérêt de plus de 250 participants.

Merci à la Ville de Saint-Georges et à la MRC Beauce-Sartigan, pour leur accueil et leur sens de l'organisation. Merci également aux bénévoles, aux conférenciers et à tous ceux qui ont contribué à faire de ce 17^e Colloque un tel succès.

À consulter sur le site Internet du CAMF, le cahier des recommandations du 17^e Colloque et les textes des conférences et allocutions au www.carrefourmunicipal.qc.ca



M. Roger Carette,
maire de la Ville de Saint-Georges



M. Luc Lemieux,
prefet de la MRC Beauce-Sartigan



M^{me} Irma Quirion, conseillère municipale
et présidente du comité organisateur
de la Ville de Saint-Georges



M^{me} Carole Thériège, ministre de la
Famille, des Aînés et de la Condition
féminine



M. Pierre Gingras, président du CAMF
et représentant de l'UMQ



Lors du souper offert par la Ville de Saint-Georges et la MRC Beauce-Sartigan. M. Roger Carette, maire de la Ville de Saint-Georges; M^{me} Suzanne Bougie, maître de cérémonie; M^{me} Réjane T. Salvail, vice-présidente au CA du CAMF et représentante de la FQM; M^{me} Micheline Lizée, permanence du CAMF et son conjoint M. Jacques Lizée, directeur général du CAMF



Lors du souper offert par la Ville de Saint-Georges et la MRC Beauce-Sartigan. M^{me} Christiane Gingras et son conjoint, M. Pierre Gingras, président du CAMF; M. Luc Lemieux, préfet de la MRC Beauce-Sartigan et sa conjointe; M^{me} Irma Quirion, conseillère municipale et présidente du comité organisateur de la Ville de Saint-Georges



Prix remis aux gagnants d'un concours organisé par les hôtes du Colloque. M^{me} Suzanne Bougie, maître de cérémonie; M^{me} Héliène Boucher, permanence du CAMF; M. Marc-André Plante, permanence du CAMF; M. Pierre Lambert, formateur au CAMF, M. Yvon Leduc, conseiller municipal à Amos; M^{me} Pauline Dion, permanence du CAMF et M^{me} Marie-Pierre Pineault, bénévole au CAMF et conjointe de M. Marc-André Plante

2.3 sommaire

- | | | | | | |
|---|---|---|---|----|---|
| 2 | ÉDITORIAL
Le développement global des jeunes passe aussi par la municipalité | 5 | POLITIQUES FAMILIALES MUNICIPALES
Les municipalités et le défi de la conciliation travail-famille
Un engagement bénévole reconnu
Bienvenue aux nouveaux membres | 9 | ÉTUDE ET RECHERCHE
Quand la jeunesse regarde ailleurs |
| 3 | POINT DE VUE ÉDITORIAL
Des municipalités favorables à un environnement sain | 6 | DOSSIER MUNICIPALITÉ
Les partenariats de recherche entre le CÉRIS et le CAMF s'intensifient
«Papillon Facteur», une communication active avec les enfants | 10 | DU TEMPS POUR LA FAMILLE
Au Québec, fonder une famille ne devrait pas rimer avec appauvrissement
Une communauté aux couleurs de ses familles |
| 3 | EN BREF
L'information, le Bulletin et l'Internet
La promotion et le développement des politiques familiales municipales | 7 | LES «PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE» 2005 | 11 | LA FAMILLE DANS LE MONDE
Charte de la Ligue des bébés (Belgique) |
| 4 | BILLET DU FORMATEUR
La MRC est-elle un levier dans l'adoption des politiques familiales?
Un homme qui sait faire réagir... et rire
Bon d'adhésion | 8 | DOSSIER FAMILLE
Les habitations à logis multiples | 12 | LE RENDEZ-VOUS ANNUEL
18 ^e Colloque: Bromont 2006
À voir et à lire
Calendrier |

LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DES JEUNES passe aussi par la municipalité!

par M. Jacques Lizée, directeur général du CAMF

LISEZ
LIZÉE

Il n'y a rien de neuf dans l'affirmation «le développement global des jeunes est l'affaire de toute une communauté». Toutefois, ce qui est relativement récent est le fait que l'école ne choisit pas de collaborer avec le milieu, elle est tenue de le faire. Cette obligation dévolue à l'école interpelle l'ensemble des partenaires d'une communauté afin d'agir en collégialité: chacun a à se situer face au développement global des jeunes.

Les municipalités ont compris l'importance de développer ou de soutenir une communauté agissante en faveur des jeunes et de leur famille avec la venue des politiques familiales municipales.

C'est principalement à travers des initiatives d'éducation à la citoyenneté que la municipalité choisit d'intervenir afin de soutenir le développement global des jeunes. Mais pourquoi? Parce que la citoyenneté consiste à faire assimiler des notions de règles de vie en société, à apprendre la démocratie et ses valeurs, à découvrir l'importance de l'engagement dans la communauté, bref, à préparer les citoyens de demain et développer leur sens critique.

Concrètement, les initiatives en cette matière prennent diverses formes: conseil municipal des jeunes, activités intergénérationnelles, participation de jeunes à des initiatives de quartier, à des actions environnementales (ex.: nettoyage de parcs).

La politique familiale municipale propose aussi une démarche où un ensemble de partenaires sont mis à contribution. Parmi ceux-ci, il y a les organismes communautaires. La contribution de ces organismes est essentielle étant l'expression même des forces vives d'une communauté. L'enracinement de ces groupes dans le milieu permet d'offrir un état de situation rapide sur le dynamisme d'une population. Les initiatives en faveur des jeunes pourront alors trouver appui sur ces forces vives de la communauté.

L'étape suivante consistera «à faire travailler ensemble tous les partenaires pertinents et à mettre en valeur ce que chacun des partenaires pourrait apporter de positif» (OCDE-Organisation de coopération et de développement économique de l'ONU).

On observe très souvent que l'intervention des partenaires appelés à se mobiliser en faveur des jeunes se situe à deux niveaux: offre d'une expertise utile au développement des enfants et représentation en tant que porte-parole d'un secteur de la communauté. L'importance de trouver un équilibre entre les deux niveaux et dans chacun d'eux est vitale. Ceci signifie que l'expertise de chacun doit être mise au service d'une vision et d'un projet commun et que le poids politique de certains ne doit pas prendre le pas sur la démocratie du partenariat créé.

La meilleure façon d'éviter un glissement des objectifs fixés par le partenariat vers des objectifs individuels est, d'entrée de jeu, de s'assurer que tous partagent une vision commune et ont une attitude favorisant le respect des différences.

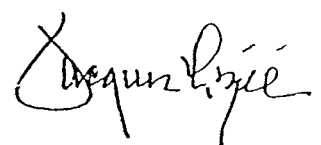
À l'usage, on observe très souvent que travailler ensemble relève d'un apprentissage. Ce n'est pas inné chez les personnes de réaliser un projet commun. De plus, la plupart des formations ne conduisent pas vers l'intervention collective. C'est trop souvent sur «le tas» que les gens apprennent à travailler avec d'autres et à partager leur savoir.

Les parents eux-mêmes, interpellés à agir dans des projets collectifs en faveur du développement de l'enfant, n'échappent pas à cette réalité; ils ne sont pas préparés à voir à la fois le besoin de leur enfant et le besoin de l'ensemble des jeunes de leur communauté. Ils sont à la fois parents d'enfants et parents citoyens. Ce double rôle doit s'exprimer d'une double manière, c'est-à-dire, penser «individu» et penser «collectivité». Du fait que les parents ont un statut particulier de premier responsable de l'enfant, nous nous devons de leur donner l'occasion de participer activement à tout projet qui concerne les jeunes. Ainsi, ils doivent être soutenus afin de bien jouer leur rôle. La bonne volonté ne suffit plus. Toutefois, la scolarisation accrue chez les parents apporte un terrain fertile pour leur participation active à des projets collectifs. Le grand paradoxe à cette situation, c'est le fait qu'ils sont de moins en moins disponibles parce que confrontés à concilier travail, vie familiale et citoyenne.

C'est dans cette grande mouvance d'une société en changement et d'un besoin de plus en plus grand de solidarité locale que les municipalités tentent d'intervenir en faveur du développement global des jeunes. Le niveau municipal est celui où la dimension politique est la plus près des gens et où l'expérience de la démocratie s'exerce d'une manière tangible.

C'est pour cela que les municipalités souhaitent intervenir encore davantage auprès des jeunes en leur offrant des occasions de vivre:

- Le pluralisme des valeurs d'une société
- La tolérance à travers les différences
- Le dépassement dans les actions du quotidien
- Le partage et l'entraide.



Jacques Lizée
Directeur général

COURRIER DES LECTEURS

- Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices. Date de tombée des textes du prochain numéro: **28 octobre 2005.**

Éditeur:

Carrefour action municipale et famille
360, rue Lawrence, bureau 2300
Greenfield Park J4V 2Z4

Téléphone: (450) 466-9777

Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca

Internet: www.carrefourmunicipal.qc.ca

Coordination de la rédaction: Jacques Lizée

Coordination de la production: Manon Bolduc

Collaborateurs: Jean-Pierre Lamoureux, formateur au CAMF; Lise Chrétien, professeure adjointe, Département de management, Université Laval et Isabelle Létourneau, coordonnatrice de recherche, Département de management, Université Laval; La Maison de la famille de Sherbrooke; John Malcomson, chercheur principal, FRP Canada; Kristin Reeves, adjointe à la recherche, FRP Canada; Janice MacAulay, coordonnatrice du projet, FRP Canada; Lucie Fréchette, coordonnatrice, Centre

d'étude et de recherche en intervention sociale, Université du Québec en Outaouais; Jacques Légaré, président, Pont entre les générations; Ligue des Familles de Belgique.

Correction: Colette Bédard

Conception graphique et impression:
Fusion Communications & Design

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
3^e trimestre 2005 ISSN 1708-9824

Des municipalités favorables à UN ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE SAIN

Les élus municipaux, en tant que leaders de leur communauté, jouissent d'une position stratégique pour intégrer les notions de santé et de qualité de vie dans leurs projets et initiatives. Un recensement de la littérature démontre que certaines villes de France et des États-Unis ont bien intégré ces notions et ont déjà mis en œuvre des actions spécifiques pour créer des milieux favorables à la saine alimentation.

Aux États-Unis

Depuis quelques années aux États-Unis, s'est enclenché dans quelques agglomérations importantes du pays, tout un mouvement pour la mise en place de «conseils de politiques alimentaires». À titre d'exemple, le conseil municipal de Berkeley a voté, en 2001, sa politique «Berkeley Food and Nutrition Policy» qui a donné lieu à la création du Conseil alimentaire de Berkeley.¹

L'énoncé de mission du «Berkeley Food Policy Council» implique de construire un système alimentaire basé sur une agriculture régionale viable qui nourrit l'économie locale. Ce système doit assurer à tous les habitants de Berkeley l'accès à des aliments sains, abordables, culturellement appropriés et qui ne soient pas du dépannage alimentaire.

Conformément à cette mission, le conseil de politique alimentaire de Berkeley s'est affairé à rendre accessible aux fermes à culture biologique les moyens de distribution dans toutes les régions. La municipalité s'est aussi donné comme cibles l'élargissement des opportunités pour les fermes urbaines et les jardins communautaires, l'amélioration de la qualité des aliments dans les écoles publiques et l'accroissement du soutien professionnel.

Ces initiatives ont produit des résultats. En voici quelques-uns:²

- Amélioration de la santé des enfants et des notes scolaires
- Réalisation de potagers dans des cours d'école, en remplacement d'une aire asphaltée

- Conversion des cafétérias des écoles publiques à la nourriture bio
- Introduction de sessions d'apprentissage telles que compostage, jardinage, cuisine hebdomadaire pour tous les enfants
- Participation active des entreprises privées, des professionnels de la santé, etc.

De tels résultats positifs auraient difficilement pu être atteints sans un rôle d'influence de la part de la municipalité de Berkeley. En prenant position ouvertement en faveur d'un environnement alimentaire sain pour toute sa communauté, ce sont toutes les familles de Berkeley qui en bénéficient.

L'exemple de la France

En France, le Programme national nutrition-santé (PNNS) a comme objectif général d'améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs, l'alimentation. Ce programme inclut des actions au niveau régional et local avec un souci particulier de travailler avec le personnel des Directions régionales et départementales de l'action sanitaire et sociale.³

Les responsables de ce programme stimulent l'implication des consommateurs et des partenaires de l'agroalimentaire et développent avec et entre eux, des réseaux de proximité. Cette mobilisation et cette mise en réseau tant des industriels de l'agroalimentaire, des acteurs du secteur de la distribution que des consommateurs favorisent la mise en commun des objectifs de nutrition et de santé.

Des initiatives prometteuses

Une des réalisations concrètes du PNNS est la mise sur pied d'un projet-pilote dans plusieurs villes de la France afin de prévenir l'obésité chez les enfants. Il s'agit du projet «EPODE» (Ensemble, prévenons l'obésité des enfants), par le biais duquel les autorités locales sont conviées, de même que les enseignants, les professionnels de la santé, les parents, les associations et les commerçants à participer aux initiatives développées dans les écoles et dans les villes.

Il s'agit plus précisément de promouvoir de saines habitudes de vie par la redécouverte de

l'alimentation par la famille et la pratique de l'activité physique chez les enfants. Sont ainsi mis à contribution les supermarchés des villes par la mise en valeur des fruits et légumes dans leurs étalages, des clubs de randonnée sont organisés pour visiter les vergers de la région, quantité de recettes circulent dans la communauté, etc.⁴

À Pas-de-Calais, les habitants de deux communes participent, depuis 1992, à une opération du genre. Il s'agit d'un exercice communal de prévention où l'éducation scolaire en nutrition est renforcée par la présence de cantines santé. Ici aussi, c'est toute la communauté qui s'est mobilisée afin de promouvoir et favoriser l'alimentation saine.⁵

À Saint-Paul, sur l'île de la Réunion, des éducateurs ont mis sur pied des ateliers santé destinés aux populations défavorisées. Grâce à l'aménagement de terrains voués au jardinage, les habitants peuvent désormais planifier un jardin, l'entretenir, récolter et cuisiner en groupe leurs propres produits maraîchers. Cette activité conviviale présente le double intérêt de mobiliser la collectivité tout en favorisant l'intégration sociale.⁶

Le maire de Vitré commente ainsi l'implication de sa municipalité: «Quand bien même la santé ne relève pas directement de la compétence des villes, il me paraît essentiel que les acteurs locaux s'engagent dans des actions de prévention santé comme celle d'EPODE afin de faire prendre conscience à chacun d'entre nous que nous sommes les acteurs de notre propre santé.»⁷

1 Berkeley Food Policy, site Internet consulté le 19 janvier 2005. www.berkeleyfood.org

2 Marie-Claude Lortie, le 12 mars 2005. www.cyberpresse.ca

3 Au Québec, il s'agit des Directions régionales de santé publique et des centres locaux de services sociaux et de santé (CSSS).

4 www.villesante.com/epode/partenaires_parrainages/index.html

5 Dangais, D. (2004). Lutte contre l'obésité: dès la maternelle dans le Pas-de-Calais in *La santé de l'homme*, n° 374, pp. 5-6.

6 Magnan, A. et Gaze, T. (2004). Populations défavorisées: la Réunion investit dans les ateliers santé in *La santé de l'homme*, n° 374, pp. 11-12.

7 Janvier-mars 2005. www.villesante.com/epode/actualite/index.html

EN BREF

L'information, le Bulletin et l'Internet

Le Carrefour désire vous en donner toujours plus et c'est dans cette perspective qu'il réajuste sa stratégie d'information. Ainsi, le Carrefour maximise ses ressources et ses services en misant de plus en plus sur son site Internet, au www.carrefourmunicipal.qc.ca. Objectif ultime: rendre l'information plus accessible, plus complète et plus près de l'actualité du moment. À cette fin, le Carrefour fait le choix de mettre à jour son site Internet plus régulièrement, et en contrepartie, le Bulletin municipalité et famille paraîtra dorénavant 3 fois par an, en octobre, janvier et avril.



LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT des politiques familiales municipales

EN 2004-2005, L'ACCOMPAGNEMENT-DÉMARRAGE des PFM fut réalisé auprès de vingt-six (26) municipalités et de trois MRC dont les demandes de soutien financier ont été acceptées par le MFACF.

Durant cette période, nous avons validé régulièrement la pertinence des contenus du matériel de promotion:

- Évaluation du matériel d'animation et de formation à l'occasion des activités d'encadrement-démarrage
- 496 fiches d'évaluation complétées et production d'un rapport. Pour effectuer ce travail, le Carrefour compte sur la collaboration d'un chercheur externe, M. Denis Guérin.

Le nombre de dossiers finalisés à ce jour est de 46.

Rappelons que nos formateurs sont: Pierre Audet, Yves Cyr, Alvin Doucet, Lise Drouin-Paquette, Pierre Lambert, Jean-Pierre Lamoureux, Lise Prévost et Jacques Lizée.

Félicitations aux municipalités et MRC qui ont adopté leur PFM.

LA MRC EST-ELLE UN LEVIER dans l'adoption des politiques familiales?

par Jean-Pierre Lamoureux, formateur au Carrefour



Jean-Pierre Lamoureux
Formateur au CAMF

Depuis plusieurs années, des municipalités du Québec progressent en adoptant des politiques familiales municipales. Un Plan d'action gouvernemental donne un essor à ce mouvement déjà amorcé et le Carrefour action municipale et famille se voit reconnu dans son rôle de pionnier et de promoteur de ces politiques.

Ce domaine d'intervention à l'égard des familles est relativement novateur pour les municipalités qui ont demandé elles-mêmes de pouvoir agir auprès de leur population dans une perspective plus sociale. Une politique familiale municipale (PFM) se présente alors comme un moyen privilégié pour celles qui désirent travailler à l'amélioration de la qualité de vie, les familles étant les premiers lieux citoyens de socialisation et les premiers milieux de vie pour leurs membres.

Une centaine de municipalités ont adopté à ce jour une politique familiale et plusieurs sont en cheminement pour le faire. Il y a, par ailleurs, une autre centaine de municipalités qui adhèrent au Carrefour parce qu'elles ont des préoccupations favorables à l'égard de leurs familles.

Devant cette évolution, il est apparu pertinent que les Municipalités régionales de comté puissent emboîter le pas. Elles le font dans un contexte politique et administratif complexe et mouvant par ailleurs, où MRC, CRÉ et CLD sont amenés à se coordonner régionalement, sans compter que les Agences de la santé et des services sociaux, les commissions scolaires, la Sûreté du Québec, les députés par exemple ont aussi, dans certains milieux, la volonté d'agir pour le mieux-être des familles.

Cet enchevêtrement apparaît lourd au premier abord, mais il faut croire que c'est possible pour une MRC d'agir en ce sens puisque six d'entre-elles se sont donné une PFM ou sont en train de la rafraîchir: Coaticook, Asbestos, La Mitis, Témiscouata, Charlevoix et Nicolet-Yamaska. Cinq autres sont en démarche actuellement: Les Basques, de Maskinongé, Le Haut-Saint-François, Caniapiscau et Lotbinière.

Les villes récemment fusionnées partagent une approche semblable à celle des MRC avec les arrondissements qui possèdent de leur côté des domaines propres d'intervention, par exemple en matière de loisirs, sports et culture. Mentionnons ici les démarches de Montréal, Québec, Longueuil, Trois-Rivières, Sherbrooke, Sept-Îles, Saguenay, Rimouski, Gatineau et Drummondville. Cela fait donc beaucoup de familles québécoises susceptibles d'être rejointes dans les dimensions quotidiennes de leur existence!

Mais, qu'en est-il de l'action des MRC, de leur juridiction, de leur rôle dans la préparation d'une PFM?

Disons d'abord que la politique familiale d'une MRC ne remplace pas celles des municipalités de son territoire qui conservent leur juridiction, leurs particularités

et leurs objectifs propres. La MRC ne peut pas, en outre, s'investir dans tous les champs d'intervention possibles puisque son mandat est circonscrit dans la loi. Elle ne fonctionne pas, enfin, à partir du même encadrement politique et administratif qu'une ville, ce qui va se traduire par des processus d'adoption, de suivi et d'évaluation différents.

Par ailleurs, les MRC partagent le même souci d'améliorer la qualité de vie des familles et veulent soutenir les parents dans leurs responsabilités à l'égard de leurs membres. Souvent, elles voudront influencer les questions démographiques au plan régional en terme de fécondité, de rétention ou d'attraction des jeunes, d'immigration, de développement des emplois et de l'économie régionale.

Minimalement, les MRC peuvent donner de l'information et fournir des cadres de référence aux représentants des municipalités membres. Elles peuvent favoriser l'organisation des relations entre les différents organismes, municipalités et institutions, en vue d'améliorer la cohérence des actions respectives, ce qui est déjà non négligeable. Elle peut aussi élaborer une politique à son propre niveau.

S'il se développe, en effet, une conscience collective à partir des besoins identifiés par les municipalités membres et les familles du territoire, une MRC peut aller de l'avant avec des orientations et des mesures concertées pour répondre aux besoins. Dans certains cas, parce que les besoins ne peuvent pas recevoir de réponse adéquate municipalité par municipalité; ou bien parce que les mesures coûteraient trop cher par rapport à la capacité de payer; ou encore parce qu'elles concernent plusieurs municipalités qui acceptent ensemble de se donner des moyens au plan régional.

Les domaines d'intervention se concentrent alors surtout du côté des communications, du transport régional, de l'environnement et de l'aménagement d'équipements. On observe aussi des interventions en sécurité publique, en développement de services de garde, en accueil des immigrants.

Quand il s'agit d'une MRC à caractère rural, la loi permet, de plus, l'intervention en habitation sociale, en développement de politiques culturelles et patrimoniales, en tourisme et en équipement supralocal. Comme on peut le constater, ce ne sont pas les possibilités qui manquent.

À partir souvent de la détermination d'un ou d'une leader, la nécessaire concertation et l'indispensable coordination s'installent, des budgets pas forcément élevés sont votés et un processus politique et administratif particulier s'établit pour la mise en place, l'évaluation et le suivi des mesures. Les MRC sont assurément des leviers pour l'adoption de politiques familiales, en complémentarité et en synergie avec les municipalités de leur territoire.



Lors de 17^e Colloque sur l'action municipale et les familles, M. Pierre Audet (au centre) reçoit un certificat de reconnaissance de M. Pierre Gingras, président du CAMF et de M. Jacques Lizée, directeur général du CAMF

Un homme qui sait faire réagir et... rire

TOC, TOC, TOC, QUI EST LÀ? LES JOYEUX TROUBADOURS, MAIS ENTREZ VOYONS! C'est sur cet air connu par les plus vieux qu'un hommage fut rendu, lors du 17^e Colloque, à notre ami et collègue Pierre Audet, pionnier de la première heure de la politique familiale de Sherbrooke et formateur au Carrefour depuis la formation de l'équipe initiale dans le cadre de l'accompagnement/démarrage des PFM. Merci Pierre, tu nous fus précieux. ...Et la chanson de continuer: ON DIT DES TROUBADOURS QU'ILS ONT CONFIANCE EN LEUR VEINE ET RIGOLENT TOUJOURS. CE SONT DES PHILOSOPHES, AU LIEU DE S'AFFOLER, DEVANT UNE CATASTROPHE SE METTENT À RÉPÉTER: NE JAMAIS CROIRE TOUTES CES HISTOIRES, C'EST COMME ÇA QU'ON EST HEUREUX...

Toute la salle a entonné cette chanson pour laquelle Pierre, lui-même, (et sans savoir que c'était une introduction pour un hommage qu'on lui rendait) est venu se joindre à Jacques Lizée pour faire participer l'assemblée de plus de 250 personnes. Quel bel événement!

Pierre, tu fus pour nous un phare, un humoriste, un rassembleur et un penseur. L'esprit d'équipe des formateurs! Nous t'en devons un petit bout et te sommes très reconnaissants pour ton apport.

À la prochaine cher Pierre.



BON D'ADHÉSION

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir les questions famille et municipalité auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.

Complétez un **bon d'adhésion** sur le site Internet du CAMF au www.carrefourmunicipal.qc.ca

par *Lise Chrétien* et *Isabelle Létourneau*, Département de management de l'Université Laval

Vincent a couru de réunion en réunion toute la journée, il arrive à la maison épuisé, surtout que la préparation du souper et la supervision des devoirs des enfants n'attendent que lui. Sylvie, mère monoparentale, recherche désespérément une gardienne pour ses jumelles, son employeur lui ayant demandé de faire du temps supplémentaire cette fin de semaine. Martin roule en trombe sur l'autoroute après son quart de travail, il doit cueillir son bambin à la garderie avant qu'elle ne ferme ses portes. Marie-Ève n'a toujours pas terminé la tournée de ses clients, elle manquera une fois de plus la partie de hockey de son adolescent. François s'inquiète de l'état de santé chancelant de sa mère, il lui téléphone plusieurs fois par jour du bureau.

Ces quelques exemples manifestent les difficultés de plus en plus importantes pour les parents-travailleurs d'assumer simultanément leurs responsabilités professionnelles et familiales. Les parents-travailleurs d'aujourd'hui sont bien souvent stressés, fatigués et irritables. Ils ont l'impression de manquer de temps pour tout et en ressentent généralement de la culpabilité ou même une lourdeur de vivre. Pour répondre à la situation, qui entraîne presque inévitablement une diminution du rendement, les milieux de travail ont entrepris de développer et de mettre en œuvre un ensemble intégré et cohérent de mesures de gestion des ressources humaines pour aider leur personnel à mieux articuler vies professionnelle et familiale. Cet effort des entreprises, c'est ce que l'on appelle, en management, la conciliation travail-famille (CTF).

Dans cette perspective, nous pouvons nous demander: quel est le rôle des municipalités en regard de la CTF? Un récent sondage sur l'importance des divers acteurs sociaux relativement à la CTF, mené auprès de 30 employeurs de la région de Chaudière-Appalaches, révèle que les municipalités arrivent au 4^e rang des acteurs dont les employeurs attendent une intervention, après les familles, les gouvernements, et les employeurs eux-mêmes. Du côté des 30 parents-travailleurs interviewés sur le sujet, les municipalités se classent au 5^e rang, après les employeurs, les gouvernements, les familles elles-mêmes et les organismes communautaires. Ces données, bien qu'elles ne soient pas représentatives de l'opinion générale, indiquent tout de même que les répondants n'accordent pas un rôle de premier plan aux municipalités dans la CTF. De fait, la plupart des répondants ont manifesté leur surprise à l'idée de considérer les municipalités en tant qu'acteur de la CTF: «Les municipalités? Je ne vois pas ce qu'elles peuvent apporter. La résolution de l'articulation travail-famille, c'est entre le travailleur et l'employeur que cela se joue. Le gouvernement, lui, offre un cadre juridico-politique pour soutenir ces derniers.» De fait, les gestionnaires ne résidant pas dans la même municipalité que leur entreprise se sont montrés très peu au courant des

ressources disponibles dans le milieu de vie de celle-ci. Pour ce qui est des parents-travailleurs, la majorité d'entre eux n'étaient pas ignorants des ressources de leur municipalité, mais ne faisaient tout simplement pas le lien entre ces dernières et la CTF.

Par ailleurs, il faut savoir que pour concrétiser ses orientations politiques relatives à la CTF (notamment celles énoncées dans le document du MESSF «Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille»), le gouvernement du Québec en appelle tout particulièrement aux municipalités, lesquelles pourraient offrir des milieux de vie de qualité pour les familles. Les municipalités ont l'avantage de la proximité aux citoyens. En ce sens, elles peuvent mieux sonder les besoins de ces derniers et tenter d'y répondre plus adéquatement. Leurs actions se veulent, en effet, locales et régionales. En ce qui concerne la CTF, les municipalités peuvent agir à titre de pourvoyeuses de services, d'aménagistes et de catalyseurs (cf. **Municipalité & Famille**, avril 2005, p. 10). Historiquement, l'appel aux municipalités fut d'abord lancé dans les années 1980. À cette époque, les actions s'articulèrent autour de l'idée de constituer des politiques familiales municipales et de nommer, au sein de chaque municipalité, un responsable des questions familiales. Les politiques familiales municipales furent présentées non seulement dans l'optique du développement social, mais aussi dans celle du développement économique. Les municipalités qui se déploient en tant que milieu de vie de qualité deviennent attrayantes pour les familles et les entreprises soucieuses de leurs conditions de vie. Le CAMF participe activement, depuis 1989, à la réalisation de ce projet.

En somme, d'un côté les employeurs et les parents-travailleurs accordent peu d'importance aux municipalités comme acteurs de la CTF, et de l'autre, l'État et le CAMF promeuvent la pertinence des municipalités en tant qu'adjuvantes par excellence aux actions des parents-travailleurs et de leurs employeurs. Comment dès lors harmoniser ces deux visions opposées? Il faut passer, croyons-nous, par une redéfinition de la CTF, plus sociale et inclusive que celle en vigueur dans les recherches managériales. Une redéfinition qui considérerait les municipalités comme des facilitateurs, au même titre que les familles et les employeurs, pouvant soutenir les parents-travailleurs qui tentent de joindre leurs activités professionnelles et familiales, dans le respect des obligations liées à chacune d'elles. Cette redéfinition et sa promotion représenteraient ainsi le tout premier défi auquel devraient s'attaquer les municipalités soucieuses de se faire reconnaître comme de réels acteurs de soutien à la CTF, avant même de plonger littéralement dans l'offre de services, l'aménagement de leur territoire ou la catalyse des partenaires de leur milieu, activités qui reposent toutes sur une telle redéfinition.

M^{me} Lise Chrétien
professeure adjointe,
Université Laval

M^{me} Isabelle Létourneau
coordonnatrice de
recherche
Université Laval

M^{me} Colette Bédard,
entourée de
M^{me} Lavonne Roloff,
présidente, FRP
Canada et de
M. David W. Young,
directeur général,
FRP Canada

Un engagement bénévole reconnu!

Ce n'est pas tous les jours qu'on reconnaît des engagements bénévoles. Lorsque cela se produit il convient de le partager.

En mai dernier, l'Association canadienne des programmes de ressources à la famille (ACPRF), dans le cadre de sa conférence biennale, rendait hommage à M^{me} Colette Bédard pour son engagement soutenu à l'Association et en particulier pour sa participation active au conseil d'administration de l'organisation. M^{me} Bédard y représentait la Maison de la famille de Brossard.

Le Carrefour félicite sincèrement M^{me} Colette Bédard qui, au fil des ans, a toujours su accomplir professionnellement ses engagements bénévoles, entre autres, comme personne-ressource au conseil d'administration du Carrefour et à la réalisation de ce Bulletin.



Bienvenue aux
**NOUVEAUX
MEMBRES**

- **CAPITALE-NATIONALE**
Lac-Beauport
- **CHAUDIÈRE-APPALACHES**
Au grenier de mon enfance
Club Parentaïde Beauce-Centre
La Guadeloupe
Maison de la famille Bellechasse

- **CHAUDIÈRE-APPALACHES (SUITE)**
Saint-Jean-Port-Joli
Société récréo-touristique
de Saint-Séverin
- **CÔTE-NORD**
Baie-Comeau
Pointe-Lebel

- **LAURENTIDES**
Service à la famille
(Diocèse de Saint-Jérôme)
- **MONTÉRÉGIE**
1, 2, 3 Go! Longueuil
Coteau-du-Lac
Waterloo

LES PARTENARIATS DE RECHERCHE

entre le CÉRIS et le CAMF s'intensifient

La collaboration entre le Centre d'étude et de recherche en intervention sociale (CÉRIS) de l'Université du Québec en Outaouais et le Carrefour action municipale et famille (CAMF) remonte déjà à quelques années. Elle a tantôt pris la forme d'une association dans des activités de recherche portant sur le développement des communautés locales, la production de dossiers sur des thèmes prioritaires par les municipalités de plusieurs régions, la production d'articles et par une participation active du CÉRIS au Comité recherche et développement du CAMF.

C'est maintenant deux projets du domaine de la recherche qui sont mis de l'avant par les deux partenaires et pour lesquels un financement est sollicité. Il s'agit d'abord d'un projet ARUC, Alliance de recherche université communauté, portant sur l'Innovation sociale et le développement des communautés et d'un projet de recherche portant sur les politiques et pratiques d'inclusion des familles en territoire municipal.

Ces deux projets d'envergure viendront consolider le partenariat entre les deux parties et, plus particulièrement pour le CAMF, apporteront une réponse à

un des axes d'intervention de son plan d'action 2006-2009, qui porte sur l'importance de la recherche dans le secteur du milieu de vie des familles.

Projet Innovation sociale et développement des communautés, ARUC (Alliance de recherche université communauté)

La mise sur pied d'une ARUC permettrait de:

- favoriser l'échange de connaissances, de ressources et de compétences entre les universités et les organismes de la communauté
- enrichir la recherche, les méthodes d'enseignement et les programmes des universités
- renforcer la capacité des collectivités de prendre des décisions et de résoudre des problèmes
- rehausser la formation et l'employabilité des étudiants en leur donnant diverses possibilités d'acquérir des connaissances, des compétences et des qualités professionnelles grâce à des travaux de recherche pratiques et à une expérience connexe.

En matière d'innovation sociale et de développement des communautés, la réalisation d'une ARUC apporterait une contribution majeure dans les communautés locales et fournirait au secteur municipa-

pal des données pertinentes sur l'organisation du milieu de vie des familles.

Recherche sur les politiques et pratiques d'inclusion des familles en territoire municipal

Le projet vise deux cibles:

- la production de connaissances quant aux facteurs favorisant l'inclusion des enfants et des familles dans les politiques familiales municipales et quant aux conditions de mise en œuvre subséquente de mesures favorisant le sentiment d'appartenance, la solidarité et la participation citoyenne
- L'enrichissement des pratiques et des politiques sociales visant le développement social des communautés eu égard à l'inclusion sociale et à la participation sociale des enfants et des familles.

Il s'agit d'un projet de recherche qualitative qui permettrait la création d'un outil pédagogique ciblant le savoir-faire en la matière et un transfert de connaissances au moyen de multiples stratégies de diffusion.

«PAPILLON FACTEUR» une communication active avec les enfants

La Maison de la famille de Sherbrooke est un organisme communautaire famille établi depuis une quinzaine d'années. Sa mission est d'offrir un soutien psychosocial aux familles par divers services. Individuellement ou en groupe, l'intervention tient toujours compte des besoins des familles. Ses services sont majoritairement assurés par des bénévoles compétents qui acceptent de s'engager pour le bien-être des familles et de leurs membres. Consultation individuelle, conjugale et familiale, médiation familiale, ateliers, conférences-échanges, groupes d'échanges sont autant de façon de permettre à des individus et à des familles d'améliorer leur vécu familial.

La Maison de la famille de Sherbrooke a lancé, il y a quelque temps, le projet «Papillon Facteur». La raison d'être de ce projet est d'offrir une présence et une écoute confidentielle aux enfants à travers un réseau postal. L'idée du projet est importée de l'organisme Famille à Cœur de Saint-Jean-sur-Richelieu. Innovateur en Estrie, le projet poursuit principalement les objectifs de développer l'autonomie des jeunes et leur confiance envers les ressources disponibles dans leur milieu, mais aussi de valoriser la communication entre parents et enfants.

Les enfants peuvent confier, par un dessin ou une lettre, leurs préoccupations, leurs questionnements, leurs joies et leurs peines. À ce titre, le projet fournit aux enfants un soutien à l'expression de leur vécu. Au cœur de chaque réponse, l'unicité de chaque enfant est reconnue. Pour le fonctionnement, les enfants déposent leurs lettres dans la boîte aux lettres à l'école. Elles sont cueillies par une bénévole

factrice et apportées dans les locaux de la Maison de la famille. Elles sont lues, codifiées et distribuées aux bénévoles. Les lettres jugées inquiétantes sont traitées par un comité d'éthique formé de professionnels. Tous les bénévoles reçoivent une formation de base et un encadrement continu afin d'assurer la qualité du service.

Le partenariat nécessaire

Il est évident qu'un tel projet doit se vivre en partenariat avec le milieu. La Ville de Sherbrooke, dans le cadre de sa Politique de l'action communautaire, a accordé une aide financière pour le démarrage du projet. Les écoles, quant à elles, démontrent un grand intérêt, le personnel n'y voyant que des avantages pour les enfants et leurs familles.

L'avenir du «Papillon Facteur»

Débuté dans une école primaire à la fin septembre 2004, les statistiques au 31 décembre sont

déjà révélatrices d'une réponse à un besoin de se confier. 30 % des enfants de l'école Jean XXIII ont écrit au Papillon Facteur et reçu une réponse. Certains confirment que les suggestions au niveau des pistes de solutions ont fonctionné. Une deuxième école s'est ajoutée en janvier 2005: l'école Notre-Dame-du-Rosaire ouvre ses portes au Papillon Facteur pour qu'il rejoigne les 380 enfants. Évidemment, la plus grande tâche est de trouver le financement nécessaire pour la survie du Papillon Facteur. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec M^{me} Nicole Leblanc, directrice générale, ou M. Stéphane Carle, chargé de projet au (819) 821-5986.

En terminant, le Carrefour action municipale et famille est heureux de souligner la contribution de cet organisme ainsi que celle de l'ensemble du réseau des Maisons de la famille au Québec.

LES «PRIX ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE» 2005

et la contribution municipale à l'organisation du milieu de vie des familles

7

DOSSIER
MUNICIPALITÉ

Dans le cadre de la 17^e édition de son colloque annuel ayant pour thème **Bâtissons ensemble d'autres passerelles**, le Carrefour action municipale et famille a procédé au dévoilement des **Prix Action municipale et famille**. Cet événement annuel souligne de façon tangible des contributions municipales favorisant le mieux-être des familles dans la communauté et l'accompagnement parental.

Municipalité de moins de 25 000 habitants: Saint-Basile-le-Grand et Saint-Magloire

Les finalistes dans la catégorie **Municipalités de moins de 25 000 habitants** étaient Montmagny, Rivière-du-Loup, Saint-Basile-le-Grand et Saint-Magloire. Cette année, les membres du jury ont retenu deux lauréats dans cette catégorie en la divisant en deux, soit les municipalités de moins de 10 000 habitants et celles de 10 000 à 25 000 habitants.

À **Saint-Basile-le-Grand**, l'organisation de plusieurs grandes fêtes familiales annuelles bénéficiant à plus de 10 000 personnes ainsi que la gratuité à ces fêtes familiales et aux activités libres (bibliothèque, activités d'aréna, tennis, badminton, planchodrome, etc.) a particulièrement attiré l'attention du jury. En ces années où les gens ont besoin de pratiquer des activités qui favorisent la conciliation travail/famille, ces initiatives s'avèrent très efficaces et permettent à tous et toutes d'en profiter.

Différentes mesures «pensons famille» mises en place par la municipalité de **Saint-Magloire** ont soulevé l'intérêt du jury. Cette communauté de 750 habitants offre des logements à prix avantageux aux familles qui viennent s'y installer. Elle offre également des emplois aux adolescents. Elle contribue à soutenir le sentiment d'appartenance et à contrer l'exode des jeunes. L'objectif d'attirer de nouvelles familles afin de garder l'école ouverte ainsi que les commerces est plus qu'important dans cette petite municipalité rurale. Enfin, la dimension intergénérationnelle est apparue très présente dans les réalisations de Saint-Magloire.

Saint-Basile-le-Grand

Marie-Ginette Lafrance, conseillère municipale
Josée Laforest, conseillère municipale
Bernard Gagnon, maire
Pierre Gingras, président du CAMF

Saint-Magloire

Marie-Hélène Ménard, agente de développement
Julier Bercier, comité Survie et Relance de Saint-Magloire
Marcel Asselin, maire
Nadine Bourgeois, membre du jury, conseillère municipale à Otterburn Park et membre du CA du CAMF
Marielle Lemieux, conseillère municipale
Pierre Gingras, président du CAMF

Municipalité de plus de 25 000 habitants: Sainte-Julie

Les finalistes dans la catégorie **Municipalités de plus de 25 000 habitants** étaient Blainville et Sainte-Julie.

C'est pour la qualité, l'innovation et l'aspect familial de trois mesures tournées vers les jeunes et les enfants que le jury a décerné ce prix à **Sainte-Julie**. La mesure «prévention et intervention en matière de violence et d'agression sexuelle envers les jeunes» se démarque par la sensibilisation des personnes travaillant auprès des jeunes et par la prévention des comportements inacceptables dans les milieux du sport. La variété des cours aqua-postnatals, leur grand rayonnement et les coûts minimes voire gratuits, font de la deuxième mesure des occasions de partage entre les membres des familles et ce, à un moment particulièrement important de la vie familiale, la petite enfance. Enfin, «la fête entre amis», qui consiste à offrir aux familles la possibilité d'organiser une fête d'enfants dans un gymnase d'école où parents et amis peuvent s'y retrouver, est une initiative novatrice pour la tenue de fêtes d'enfants.

Sainte-Julie

Pierre Gingras, président du CAMF

Suzanne Roy, conseillère municipale et membre du CA du CAMF

Louise Houde, répondante ministérielle des dossiers famille du ministère des Affaires municipales et des Régions et représentante du ministère au CA du CAMF

André Lemay, conseiller municipal

Daniel Chagnon, conseiller municipal

Municipalité régionale de comté: MRC de Coaticook en Estrie

Le lauréat dans la catégorie **Municipalités régionales de comté** a impressionné le jury par la pérennité d'un événement et de son envergure régionale, soit la Fête régionale de la famille qui célèbre cette année 15 années d'existence. Cette grande journée de valorisation de la famille et du «penser et agir famille» est attendue et devenue, au fil des ans, une institution dans la communauté. On y souligne l'accueil à l'enfant par des allocations en argent variant entre 100 \$ et 1 000 \$. À ce jour, il a été remis près de 220 000 \$ à quelque 275 familles. La contribution des entreprises du milieu mérite également d'être soulignée. «On n'achète pas des bébés, mais on peut faciliter la vie aux gens qui en veulent», d'affirmer les promoteurs.

MRC de Coaticook

Luc Lemieux, préfet de la MRC Beauce-Sartigan et maire de Saint-Éphrem

André Langevin, préfet-adjoint de la MRC de Coaticook,

président de la Fête régionale de la famille et maire de Coaticook

Nancy Bilodeau, greffière de la MRC de Coaticook

Pierre Gingras, président du CAMF

Personne ayant contribué au développement d'une politique familiale municipale dans sa communauté:

M. Jean-François Roy, directeur adjoint du Service des loisirs de la Ville de Montmagny

M. Jean-François Roy est à la barre du comité de la famille de sa municipalité depuis 10 ans. Sa constance et sa persévérance ont largement contribué à l'expansion et à l'effervescence d'actions destinées aux familles de sa communauté par l'accueil des nouveau-nés et résidants, par l'organisation d'activités lors des congés scolaires, la distribution de paniers de Noël, et la proposition de réaliser une politique familiale municipale.

Rassembleur et intermédiaire auprès des divers secteurs d'activités municipales, santé, vie communautaire, habitation, transport, sécurité et éducation, M. Roy a démontré que lorsqu'il y a un porteur de dossiers, dans quelque domaine que ce soit, l'évolution d'une cause est davantage assurée. Par son engagement comme employé municipal, M. Roy, qui est directeur adjoint au Service des loisirs de la Ville de Montmagny, assure la continuité au niveau de l'organisation municipale.

Jean-François Roy

Pierre Gingras, président du CAMF

Jean-François Roy, directeur adjoint du Service

des loisirs de Montmagny

Carole Lavallée, membre du jury et directrice générale

de la Maison de la famille de Sainte-Anne-des-Plaines



LES HABITATIONS À LOGIS MULTIPLES: la nécessité de bâtir des passerelles entre les familles

Par **Marc-André Plante**, adjoint au directeur général CAMF

Depuis juin 2004, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) a initié une importante réflexion sur les différentes mesures de solidarité et d'entraide entre les familles à l'intérieur des habitations à logis multiples. Quand on parle d'habitation à logis multiples, nous faisons référence aux habitations à loyer modique (HLM), aux coopératives d'habitations et logements multiples privés. Ce projet, financé par la Société d'habitation du Québec (SHQ), nous a permis de mieux comprendre le dossier de l'habitation au Québec dans le contexte d'une politique familiale municipale. L'objet du présent article a pour but de mieux vous informer sur l'état des résultats de nos réflexions.

Dans un premier temps, il est important d'expliquer les raisons qui ont motivé le Carrefour à se pencher sur la dynamique des relations entre les familles dans les habitations à logis multiples. D'abord, le lien entre la famille et son habitat est fondamental parce qu'il représente l'identification des individus avec son milieu. Donc, lorsqu'on veut améliorer la qualité du milieu de vie des familles, l'élément principal est, de toute évidence, l'habitat. Il est utile de rappeler que la municipalité joue un rôle au niveau de l'aménagement, de la réglementation et du soutien à son Office d'habitation. C'est donc dans cette optique que la municipalité a une responsabilité de se préoccuper des réalités humaines et sociales des familles dans les habitations à logis multiples sur son territoire.



M. Marc-André Plante, adjoint au directeur général au CAMF, pendant sa conférence sur le projet LogiSOLIDARITÉ lors du 17^e Colloque sur l'action municipale et les familles tenu à Ville de Saint-Georges les 27, 28 et 29 mai dernier.

Les recherches que nous avons effectuées ont permis au CAMF de définir le concept «qualité de l'environnement humain de l'habitat familial», de définir l'analyse de quelques projets innovateurs en HLM et de dégager et promouvoir quelques recommandations pour les municipalités qui veulent «penser et agir famille en habitation». Les objectifs qui ont guidé nos réflexions sont de contribuer à créer, autour des habitations à logis multiples, un environnement de partage et d'échange entre les familles, de créer un sentiment d'appartenance des familles avec leur milieu de vie et de briser l'isolement des familles malgré la proximité physique entre elles.

Afin de bien comprendre les réalités des familles du Québec, un portrait statistique s'impose! Comme vous le savez, le vieillissement de notre population combiné avec l'évolution des dynamiques et organisations familiales ont pour effet de créer des besoins en habitations de plus en plus diversifiés. Voici quelques statistiques¹ pour mieux comprendre l'état de situation.

- une baisse démographique est prévue dans près de 50 % des MRC au Québec
- 10 % des enfants vivent une séparation dans les deux premières années de leur naissance
- les familles monoparentales sont de plus en plus nombreuses (45 % d'augmentation entre 1986 et 1996)
- 80 % des familles monoparentales sont soutenues par une femme
- 17 % des familles en milieu urbain sont monoparentales et 10 % en milieu rural
- 12 % des familles au Québec sont de parents nés à l'extérieur du Canada
- 79 % des couples avec enfants sont propriétaires
- 40 % des familles monoparentales sont propriétaires
- 33 % des aînés vivant en HLM sont vulnérables

À la lecture des statistiques présentées ci-haut sur les familles en habitation, on découvre rapidement qu'il faut ajuster l'offre de logement en fonction des nouvelles réalités familiales. La politique familiale municipale (PFM) est un occasion de prendre conscience des besoins dans notre milieu et mettre en

place des actions facilitant les initiatives de solidarité et d'entraide entre les familles. C'est pour cette raison que nous avons intitulé notre projet de recherche «LogiSolidarité».

Lorsque des familles (ou des locataires) décident de s'unir afin de bâtir un projet qui génère des actions de solidarité, de partage et d'entraide, il faut se poser la question suivante: Le projet est-il compatible avec le concept du CAMF «Qualité de l'environnement humain de l'habitat des familles»? Quelle est la définition de ce concept?

«La qualité de l'environnement humain de l'habitat des familles se définit par la présence d'actions de solidarité, de partage et d'entraide entre les personnes d'un même milieu de vie. Elle favorise l'engagement d'une majorité de résidents et le partenariat avec d'autres acteurs sociaux, économiques et communautaires. Le concept a un impact sur le mieux-être des familles et crée un environnement positif et harmonieux.»

À notre avis, une municipalité qui veut investir des ressources financières et/ou matérielles doit nécessairement s'assurer que le projet s'inscrit dans la philosophie de ce concept. Nous encourageons les communautés à soutenir les projets rassembleurs au sein des habitations à logis multiples et plus particulièrement ceux qui sont en partenariat entre les locataires et les administrateurs généraux. Ainsi, la PFM deviendrait un levier en cette matière...

Au cours de nos travaux de réflexion, nous avons analysé quelques projets innovateurs dans les habitations à loyer modique (HLM). L'objectif était de valider notre concept «Qualité de l'environnement humain de l'habitat familial» et de vous faire découvrir des initiatives qui méritaient une attention particulière du CAMF et qui pouvaient être mises en place dans d'autres milieux. Nous avons étudié le projet des petits déjeuners pour les enfants dans le HLM-Bourlamaque à Québec, le projet «Aide au devoir et initiation à l'Internet» dans le HLM Saint-Hubert, le virage «social» de l'Office d'habitation de Lévis et l'opération embellissement dans les HLM-Famille à Montréal. Vous pourrez découvrir les répercussions de ces projets dans notre rapport final en octobre 2005 qui sera disponible au www.carrefourmunicipal.qc.ca.

À l'occasion de notre 17^e édition de notre Colloque annuel à Ville de Saint-Georges dans la MRC Beauce-Sartigan en mai dernier, les participants ont fait quelques recommandations pertinentes au projet «LogiSolidarité». En voici quelques exemples:

- L'importance de la mixité sociale dans les projets en habitation
- Le financement d'une salle communautaire dans les habitations à logis multiples et plus particulièrement dans le programme «Accès-Logis»
- Favoriser l'intergénérationnel dans les projets en habitation
- Modulation de la participation financière en fonction de la taille des municipalités
- S'assurer que les programmes en habitation passe le test de la politique nationale de la ruralité
- Le prolongement et l'augmentation du budget du Programme d'aide à l'initiative communautaire et sociale (PAICS) en HLM
- Une politique nationale d'habitation respectueuse de la diversité et des moyens financiers des communautés

En conclusion, la nécessité de bâtir des passerelles entre les familles dans les habitations à logis multiples n'est plus à démontrer. Les politiques familiales municipales au Québec devront s'inscrire dans cette volonté de se préoccuper davantage de l'environnement de l'habitat et de la dynamique des relations d'entraide entre les familles. En espérant que les acteurs du milieu sauront saisir la balle au vol...

¹ Les familles et le logement: un projet quantitatif de la situation résidentielle des familles au Québec. SHQ. (2002).



Quand la jeunesse REGARDE AILLEURS

par **Lucie Fréchette**, *Coordonnatrice du Centre d'étude et de recherche en intervention sociale de l'Université du Québec en Outaouais et professeure invitée à l'INRS-Urbanisation, culture et société*

Bon nombre de jeunes quittent leur municipalité ou leur région d'origine avant d'avoir atteint la vingtaine. Le phénomène inquiète. Comment expliquer ces départs? Comment susciter le goût du retour chez ces jeunes? Que vivent les jeunes lors de leur migration vers un nouveau milieu? Comment rendre nos régions attrayantes pour de jeunes adultes? Autant de questions pertinentes pour les élus soucieux de la qualité de vie dans leur territoire. Une vaste recherche menée par le Groupe de recherche sur la migration des jeunes¹ a étudié le phénomène de près. Ce premier texte amorce la réflexion sur les jeunes qui regardent ailleurs et quittent leur milieu d'origine. Il sera suivi, dans un prochain numéro, de pratiques exemplaires dans des municipalités et MRC québécoises qui ont porté un regard renouvelé sur la jeunesse.



M^{me} Lucie Fréchette, lors de la conférence «Des conditions gagnantes pour accueillir les jeunes en région» lors du 17^e Colloque sur l'action municipale et les familles tenu à Ville de Saint-Georges les 27, 28 et 29 mai dernier.

Partir mais...

Le premier départ des jeunes s'effectue en grande majorité à l'extérieur de leur région. Seulement un tiers des jeunes appelés à se déplacer demeurent dans leur région d'origine. Trois grands motifs de départ émergent: poursuivre des études, vivre sa vie de façon autonome et trouver du travail. Quand la migration s'effectue à l'intérieur de sa région, un autre motif prend de l'importance, soit accompagner un conjoint.

Les jeunes quittent un milieu parfois à regret, le plus souvent heureux de le faire.

Ils vivent l'attrait de la nouveauté et le goût de s'ouvrir au monde. Leur trajectoire d'intégration dans le nouveau milieu est cependant souvent différente de ce à quoi ils s'attendaient, que cela se passe à Montréal, à Rouyn ou à Rimouski. L'arrivée des jeunes dans un nouveau milieu exige une adaptation progressive de leurs représentations de l'univers urbain, de leurs attitudes et de leurs comportements, aux nouvelles situations dans lesquelles ils se trouvent. Pensons à l'accommodation aux conditions de logement, à la vie conjugale ou familiale, à l'adaptation au contexte d'études, à la profession et au milieu de travail, à la recherche de loisirs, à la transaction avec des réseaux de sociabilité.

L'arrivée en territoire inconnu porte ses contraintes. L'éloignement est d'abord vécu difficilement. Le sentiment d'isolement incite plusieurs jeunes à maintenir des contacts fréquents avec la famille et les amis du milieu d'origine. Ils se sentent déstabilisés dans un milieu qu'ils ne connaissent pas ou n'avaient connu qu'en touriste, ce qui s'avère fort différent de la vie quotidienne avec des ressources limitées. Quitter sa région est l'occasion d'une confrontation à l'urbanité et ce qu'elle recèle de différence. On y côtoie des gens différents; on s'adapte au système de transport en commun; on expérimente l'anonymat des grandes villes; on cherche de nouveaux services de proximité essentiels à la survie. S'intégrer en un nouveau milieu pose aussi le défi de la reconstruction du réseau social.

Il est évident que les municipalités ne peuvent établir de périmètre de sécurité interdisant la migration des jeunes hors de leur territoire. Elles peuvent cependant se demander si ces jeunes seraient ouverts à un éventuel retour et vérifier ce qui le justifierait.

Revenir mais...

Les résultats de nos recherches indiquent qu'environ 70 % des jeunes ayant quitté leur région sont ouverts à l'idée d'y revenir tout comme près de 60 % de ceux qui se sont déplacés dans leur région sont ouverts à l'idée de retourner vivre dans leur localité d'origine.

Ce retour éventuel est cependant assorti de conditions. La première condition, on n'en sera pas surpris, est la possibilité de gagner sa vie dans sa région. L'emploi est au cœur du dilemme qui se pose aux jeunes, ce qui ne peut laisser indifférent ni les municipalités, ni les secteurs public et privé qui sont une source d'emploi dans les régions. L'emploi est ce qui a ramené dans leur coin de pays plus de 60 % des répondants de retour après un séjour hors de leur région (plus de 80 % en Outaouais et en Gaspésie et plus de 70 % en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord).

D'autres raisons sont évoquées par les jeunes. Vivre près des gens que l'on aime arrive en seconde position. On voit donc ici clairement l'importance des liens familiaux et des réseaux d'amis. Posséder une maison à soi, comme l'indiquent 50 % des jeunes ruraux de retour en Outaouais, en Gaspésie et au Saguenay-Lac Saint-Jean, pèse aussi dans la décision de revenir dans sa région tout comme le goût d'y fonder une famille. Finalement, 20 % des jeunes envisagent un retour en région pour y démarrer leur propre entreprise.

Ces données donnent matière à réfléchir à ceux qui veulent susciter chez les jeunes l'intérêt pour la vie en région. Les mandats des municipalités et des MRC sont assez larges pour qu'elles fassent le choix d'investir dans des secteurs de développement social ou économique qui influencent la qualité de vie conformément aux attentes des jeunes adultes et des familles. Elles peuvent inviter les secteurs public, privé et associatif à prendre en compte ces éléments dans leur planification respective.

Le retour ou non des jeunes en région est aussi tributaire de leur perception de leur région. Tout comme leurs aînés, ils évaluent que les services de santé et les services commerciaux sont davantage près des gens dans les grands centres urbains et que la vie culturelle est plus accessible et plus diversifiée en ville. Ils reconnaissent que la proximité de la nature est un plus en région pour la qualité de vie et la pratique des activités de plein air. Au-delà de ces généralités, les jeunes nous ont confié leur point de vue sur les lacunes attribuées à leur région d'origine. Les deux opinions les plus fréquentes sont que les régions sont marquées par la lenteur des décideurs et que la situation économique en région est difficile. Dans le cas des jeunes dont le point de vue est plus négatif, l'envahissement de la vie privée, l'absence des lieux de rencontre pour jeunes et la pression sociale encadrant les manières de penser et d'agir dans les petites communautés sont des facteurs freinant un retour éventuel. Il y a là aussi matière à réflexion.

Agir mais...

Les pouvoirs régionaux et municipaux sont tous ouverts à la promotion de la présence des jeunes en région. Comme nous l'avons évoqué dans un texte de la revue **Organisations et territoires**,² agir en faveur de la jeunesse ne se limite toutefois pas à cibler la rétention des jeunes en région. Une perspective plus prometteuse est celle de l'action en faveur d'un développement des régions pour en faire des milieux attrayants pour les jeunes, tant pour ceux qui en sont issus comme pour ceux qui pourraient s'y intégrer.

Patrice Leblanc, coordonnateur du GRMJ, dont les travaux ciblent les jeunes ruraux suggère aux pouvoirs régionaux trois pistes d'intervention: ❶ Recourir à des programmes destinés aux jeunes migrants comme le programme **Place aux jeunes** qui veut soutenir le retour des jeunes dans leur milieu d'origine. Il suggère aussi des mesures favorisant l'accès à la propriété pour les jeunes ménages et les jeunes familles et le soutien au remboursement des dettes d'études; ❷ Garder le lien pendant la migration. Il suggère à cet effet l'utilisation de l'Internet, le jumelage avec des employeurs de la région; ❸ Développer le sentiment d'appartenance aux régions. Il suggère d'y travailler dès l'école primaire ou à partir de programme destinés aux adolescents.

Agir pour faire une place aux jeunes et aux jeunes familles en région passe par l'emploi et par des facteurs qui créent une qualité de vie aux yeux des jeunes adultes. Les politiques familiales municipales, les politiques axées sur la culture, le loisir et la vie communautaire et les actions en faveur du développement social sont un canevas idéal pour la mise en place de conditions de vie propices au développement des jeunes et de leur famille. Donner la parole aux jeunes n'a de sens que si des actions se mettent en branle en suivi à l'expression de leurs intérêts. Faire de la place aux jeunes, c'est leur donner la parole dans des instances comme les commissions jeunesse, les conseils municipaux ou les parlements jeunesse. C'est prendre en considération leurs intérêts dans la construction des territoires municipaux et régionaux. Agir en faveur des jeunes, c'est les inviter à être eux-mêmes des acteurs du développement local.

¹ Le GRMJ d'abord dirigé par Madeleine Gauthier (INRS-UCS) puis Patrice Leblanc (UOAT) compte une douzaine de chercheurs de sept universités québécoises et d'une ontarienne. Il a étudié la migration des jeunes au moyen de 125 entrevues en profondeur et d'un sondage téléphonique (1998-1999) auprès de 5000 jeunes. Un second sondage est en cours en 2005.

² Fréchette, Lucie et Yao Assogba (2005). La migration des jeunes d'une région à l'autre au Québec. Sept questions d'intérêt pour les municipalités québécoises in *Organisations et territoires*, automne 2004, p. 5-14.



AU QUÉBEC, FONDER UNE FAMILLE ne devrait pas rimer avec APPAUVRISSEMENT

Le Pont entre les générations *préconise l'implantation au Québec
d'une véritable politique familiale intergénérationnelle*

Dans une étude remise récemment au ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec, le groupe de réflexion **Le Pont entre les générations** propose une série de mesures s'adressant autant au gouvernement du Québec, y compris les municipalités, qu'aux employeurs, syndicats, organismes communautaires et familiaux. Pour les membres du Pont, au Québec, **famille ne devrait pas rimer avec appauvrissement.**

Le désir d'enfants chez les jeunes couples est bien là. Tous les sondages le révèlent. Pourquoi ce projet est-il remis à plus tard, sinon complètement abandonné? Contrairement à la plupart des intervenants dans ce débat qui associent conciliation famille-travail uniquement avec la famille dite «nucléaire» ou «conjugale», les membres du Pont considèrent le rôle actif que peut ou devrait jouer la troisième génération dans la dynamique d'entraide familiale de même que les problèmes des parents vieillissants. Le rôle des grands-parents dans la famille contemporaine commence à peine à intéresser les chercheurs, peut-on lire dans le rapport dirigé par Louise Bienvenue, historienne, professeure au Département d'histoire et de sciences politiques de l'Université de Sherbrooke.

Pour que la famille redevienne dans l'esprit de tous, le maillon indispensable au renouvellement de la société québécoise, il est urgent que le discours public, les politiques et les médias reconnaissent l'importance de son rôle social. L'individu occupe actuellement toute la place. L'affirmation du principe d'universalité dans les programmes gouvernementaux destinés aux familles québécoises doit être clairement énoncée. C'est ainsi que les allocations familiales devraient être versées à l'ensemble des familles, et non seulement aux familles pauvres.

Les services de soutien à la famille—comme les services de garde—devraient aussi être universels, accessibles à tous les parents et à prix réduits. La pérennité de tels services aide les futurs parents à concrétiser leur désir d'enfants. Des horaires plus souples devraient être offerts autant dans les services de garde, haltes-garderies et milieux de travail afin de faciliter la conciliation famille-travail.

Partenariat public-privé

Certaines propositions du Pont entre les générations nécessitent un partenariat entre le secteur public, les employeurs et les syndicats. Les congés parentaux

à la naissance devraient être plus substantiels et viser autant les travailleurs autonomes que les autres. Aussi, des congés paternels permettant une présence plus grande du père dans les premières années de la vie de l'enfant et une réduction volontaire de la semaine de travail. Les membres du Pont se disent favorables à la proposition faite récemment par le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, à l'effet de constituer une banque annuelle de 40 heures aux parents pour encourager la conciliation famille-travail.

Appel à la solidarité intergénérationnelle

L'implantation d'une véritable politique familiale ne peut se faire sans l'apport de la génération des grands-parents. Une étude récente de Statistique Canada démontre que 1 % des grands-parents ont la responsabilité directe des enfants de leurs enfants et que 65 % de ce nombre sont les seuls à assumer la responsabilité financière rattachée à une telle tâche. Par conséquent, certains grands-parents sont très présents, mais d'autres sont aussi cruellement absents. Les membres du Pont préconisent l'implantation de mesures reconnaissant l'apport des grands-parents à la prise en charge des petits-enfants ainsi que la valorisation sur la place publique de l'aide apportée par les grands-parents aux petits-enfants (aide aux devoirs, garde des petits-enfants lors des congés ou vacances scolaires, soutien financier aux études, accès à la propriété, etc.)

Le rôle joué par les organismes familiaux auprès des familles devrait donc couvrir la famille étendue, y compris les grands-parents. Ces organismes devraient recevoir un meilleur financement afin de mieux encadrer les jeunes familles, leur fournissant des services d'aide et de soutien au moment opportun.

Il importe qu'à l'occasion de la prochaine tournée de consultation annoncée par le gouvernement du Québec, les familles ainsi que les grands-parents saisissent l'occasion de promouvoir une véritable politique familiale intergénérationnelle dans le but de revaloriser l'institution familiale. En 2005, au Québec, choisir la famille ne devrait plus rimer avec appauvrissement!

Pour information: Jacques Légaré, président, Le Pont entre les générations (514) 735-9427 • Jacques.Legare@umontreal.ca • www.lepont.ca



COFAQ
Confédération
des organismes
familiaux
du Québec

Une communauté aux couleurs de ses familles

La Confédération des organismes familiaux du Québec (COFAQ) lance ses **États généraux sur la famille** qui se dérouleront à l'automne 2006 et qui auront pour thème: **Pour une communauté aux couleurs de ses familles.**

La COFAQ préconise une démarche où les familles seront invitées à définir elles-mêmes les principales thématiques. Dans cette perspective, la tenue des États généraux sur la famille a pour objectifs de tracer le portrait des familles à partir des familles elles-mêmes et des avancées réalisées lors de la dernière décennie; de définir les actions collectives qui s'imposent pour la prochaine décennie, en l'occurrence identifier les moyens visant à soutenir l'exercice

de la parentalité et améliorer les conditions de vie des familles. De plus, ils visent à établir la plate-forme d'une véritable politique familiale globale et à bonifier les pratiques de l'action communautaire autonome famille.

Les différentes étapes qui constituent le déroulement des États généraux sur la famille sont regroupées pour l'essentiel autour des trois éléments suivants: la consultation des familles qui se déroulera à l'automne 2005. La validation des propositions d'actions collectives pour la prochaine décennie, établies lors des forums régionaux, qui s'effectuera à l'hiver 2006. Enfin, le tout sera soumis aux États généraux sur la famille prévus pour l'automne 2006.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'ouverture et de participation la plus large possible aux États généraux sur la famille. C'est, pour la COFAQ, une opportunité d'agir en toute citoyenneté. La COFAQ invite les familles et les réseaux qui les accompagnent à participer aux États généraux sur la famille. Périodiquement, le Carrefour informera son réseau des développements des États généraux sur la famille et s'engagera dans le soutien à apporter au succès de ce projet ambitieux.

Pour informations, communiquer avec M^{me} Denise Campeau-Blanchette, directrice générale, ou M. Pierre Boucher, responsable des communications au (514) 521-4777 ou par courriel à famille@cofaq.qc.ca.



CHARTRE DE LA LIGUE DES BÉBÉS

Belgique

La Ligue des bébés est un projet de la Ligue des Familles qui organise des lieux de rencontre: des parents y accueillent des petits enfants jusqu'à trois ans et les adultes qui les accompagnent. Chaque lieu est un espace convivial de jeux, de mouvements, de parole et d'expressions ouvert à tous, dans un esprit de tolérance: rencontres, solidarité, socialisation, échanges, détente.

Le projet

En préalable:

La Ligue des Familles sait qu'il est important:

- pour les enfants même très petits d'avoir une vie sociale, de sortir de la famille et de rencontrer d'autres enfants et d'autres adultes;
- pour les parents d'en rencontrer d'autres pour parler des joies, mais aussi des difficultés quotidiennes liées à l'éducation des enfants

Dès lors, pour répondre à ces besoins, la Ligue des Familles organise des lieux de rencontre: des parents y accueillent des petits enfants jusqu'à trois ans et leurs parents. Ces lieux sont regroupés sous l'appellation: **La Ligue des bébés**. Dans les lieux de la Ligue des bébés, adultes et enfants ont l'occasion de s'ouvrir aux autres.

Les finalités

1. Ce que l'observation des familles de jeunes enfants nous apprend

Côté parent

La naissance d'un enfant et/ou d'une famille est un moment unique, une expérience tour à tour «bousculante» et merveilleuse, qui fortifie et fragilise à la fois. En effet, si devenir parent contribue à être reconnu dans la société, la responsabilité est parfois lourde à porter. Le petit de l'homme est un être formidable... et fatigant. Se retrouver à la maison avec son/ses «bouts de chou» peut provoquer un sentiment d'isolement quand d'autres adultes ne sont pas là pour partager joies et difficultés de la journée.

Côté enfant

Pour grandir, l'enfant a besoin de trouver dans les adultes qui l'éduquent des repères les plus solides et sécurisants possibles et l'affection prodiguée par les parents est essentielle. Mais c'est aussi par la confrontation avec ses pairs, par des contacts sociaux à sa mesure qu'il se construira. Ces échanges l'aideront à prendre conscience de ses limites, à les comprendre, les intégrer ou les dépasser pour mener son chemin personnel et développer ses nombreux potentiels. C'est ainsi qu'il pourra peu à peu avancer vers l'autonomie.

2. Démarche de la Ligue des bébés

Les lieux de la Ligue des bébés visent à contribuer à (re)donner confiance aux parents en leurs compétences d'éducateurs, à développer leurs habiletés parentales par la participation de tous au projet.

Des émotions et des sentiments tels que le bien-être, la confiance en soi, la sécurité et le respect des besoins de chacun ont un effet positif qui se répercute sur l'ensemble des membres de la famille.

Les lieux d'accueil de la Ligue des bébés donnent l'occasion aux adultes et aux enfants de vivre le respect et l'écoute et de les intégrer dans leurs valeurs. À long terme, nous pensons que ces enfants, devenus hommes et femmes, agiront de manière constructive dans l'évolution de notre société parce qu'ils auront été entendus dans leur réalité. Ainsi, la Ligue des bébés aura été un véritable lieu de prévention.

Les objectifs

Les lieux d'accueil de la Ligue des bébés ont pour objectif de faciliter et de permettre

- de garder ou (re)créer du lien social entre des familles ayant de petits enfants
- de prendre de la distance par rapport aux réalités quotidiennes pour un moment privilégié avec son/ses enfant/s en interaction avec d'autres petits et grands
- de rencontrer les autres dans leurs spécificités, leurs différences et leurs ressemblances
- d'échanger des points de vue sur les expériences vécues, les questions, les inquiétudes et les joies
- pour les tout-petits, de progresser vers l'autonomie de façon sécurisante grâce à la présence de son parent
- par le jeu, le chant, la lecture, les plaisirs partagés, de goûter la joie de vivre pleinement l'épanouissement des enfants et de découvrir de nouvelles façons d'entrer en relation
- d'accéder aux informations multiples concernant l'éducation des enfants et la vie en famille, les activités, les sorties...
- de réaliser une transition plus harmonieuse entre la maison familiale et les autres lieux de vie de l'enfant: crèche, école...

Les valeurs du projet

La Ligue des Familles affirme la place centrale des parents dans l'éducation des enfants. Elle soutient les initiatives qui visent la responsabilisation et l'appropriation par les parents des enjeux et actions qui les préoccupent.

La Ligue des bébés est indépendante des institutions de soins, d'aide et de thérapie.

La confidentialité de l'identité et des propos des participants est garantie. Aucune information confidentielle ne sera utilisée par le mouvement ni transmise vers d'autres institutions. «Tout ce qui se dit, tout ce qui se vit, appartient au lieu.»

Les accueillants et accueillantes de la Ligue des bébés

- sont des parents au même titre que les autres. Sans être des experts ni de l'écoute, ni de l'éducation, ils adoptent une position spécifique attentive à ce qui se dit et se vit au sein du lieu
- partagent et portent les valeurs du mouvement citées plus haut
- sont imprégnés de l'idée que l'ouverture à la diversité des origines, des parcours, des expériences, dans l'interaction avec les autres, constitue un atout essentiel pour mener à bien ce projet d'accueil
- s'inscrivent dans une démarche de recherche, de travail sur soi-même en tant que parents et en tant qu'accueillants et accueillantes. C'est pour cette raison qu'ils/elles participent aux réunions d'échanges de pratiques et aux formations qui leur sont proposées par le mouvement. Ils/elles travaillent en équipe où ils/elles partagent leurs expériences et veillent ensemble à rester en accord avec le projet

Accueillir, c'est:

- offrir sa disponibilité. Être garant du climat convivial qui permet à tous de trouver une place dans le groupe
- veiller à installer la détente, chercher à favoriser l'expression de tous, la circulation de la parole
- être attentif à chacun, parents et enfants, tout en gardant une vision d'ensemble
- protéger les relations, ne pas laisser dire une parole qui nie l'autre, garantir les règles établies de commun accord
- à son arrivée, recevoir chacun personnellement et plus particulièrement l'enfant: s'adresser à lui, lui présenter les autres, les locaux. Le sécuriser également en lui disant que son parent restera avec lui tout le temps qu'il passe en ce lieu
- face aux questions et inquiétudes partagées par les participants, assurer le respect des cheminements personnels différents et laisser chacun trouver des réponses en faisant confiance en ce qu'il vit
- si les problèmes exprimés ne peuvent trouver de solution au sein du lieu, ne pas jouer au thérapeute, mais se donner les moyens d'orienter les personnes en demande vers des services appropriés (par la tenue d'un répertoire, par exemple)
- savoir tourner la page et être capable, accueil après accueil, de porter un regard neuf sur le moment présent
- ouvrir à chaque participant la possibilité de s'impliquer dans le projet selon ce qu'il peut investir pour que ce soit véritablement le lieu de tous. Évaluer régulièrement et, si nécessaire, repenser et adapter le projet.



BROMONT 2006 sous le thème
«**MA MUNICIPALITÉ BRANCHÉE
SUR LES FAMILLES**»

Rendez-vous: 26, 27 et 28 mai 2006

Déjà en préparation du prochain colloque sur l'action municipale et les familles, la Ville hôtesse, Bromont, et le CAMF se sont rencontrés à quelques reprises pour partager leurs idées et leur vision du 18^e colloque. Au menu de ces rencontres: sélection d'un thème et du contenu des ateliers, promotion et sensibilisation, et ce, tout en considérant la mission du Carrefour qui est l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles dans un contexte municipal.

Un thème très actuel sur les nouvelles technologies de l'information et les familles

Le choix du thème général d'un colloque est sûrement l'élément le plus important afin d'orienter le contenu des conférences et de s'assurer de la compréhension de tous et chacun des objectifs du colloque. Le Carrefour, grâce à l'expertise reconnue de la Ville de Bromont en matière de nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC), innovera en 2006. En effet, il démontrera, hors de tout doute, que quelle que soit la taille de la municipalité, cette dernière peut utiliser les nouvelles technologies afin de communiquer et de soutenir les familles de sa municipalité. Soumis à l'approbation des membres du comité organisateur, le thème préliminaire **Ma municipalité branchée sur les familles** représente très bien la Ville hôtesse dont le «slogan» municipal est «Bromont, ville branchée».

Des ateliers prometteurs et utiles

L'élaboration du contenu des ateliers demande la participation de différents intervenants. Les membres du conseil d'administration du Carrefour, les formateurs et le comité organisateur du colloque ont participé activement aux différents échanges. À ce jour, de nombreux sujets touchant directement la famille, la municipalité et les nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) ont été proposés. Ils sont regroupés sous trois secteurs:

1. L'organisation municipale et les nouvelles technologies de l'information et des communications
2. La relation directe entre la famille et la municipalité
3. L'impact des nouvelles technologies de l'information et des communications sur la vie des familles

Voici quelques exemples des sujets potentiels parmi lesquels des choix difficiles se feront dans les prochains mois:

- Des initiatives qui ont eu un impact positif auprès des familles: l'expérience de Bromont
- La conciliation famille-travail: un élément essentiel d'une PFM
- Le télé-travail: une façon de permettre à des parents d'être plus présents auprès de leurs enfants?
- Les avenues du E-DÉMOCRATIE pour les familles
- L'utilisation des nouvelles technologies par les familles du Québec
- Présentation du projet ZAR: Une école en réseau ouverte sur son milieu
- Jusqu'où les nouvelles technologies de l'information et des communications peuvent-elles nous conduire? Réflexion sur la problématique pour les familles
- L'Internet et nos adolescents: la prévention est importante dans nos milieux!

En respect du thème du colloque, le comité organisateur prévoit établir une stratégie de sensibilisation et de promotion mettant à profit différents outils des nouvelles technologies. Tout au cours de l'année, le Carrefour fera la promotion d'initiatives précolloque afin de bien préparer la participation de tous et chacun à cet événement. C'est l'entrée dans le 21^e siècle de la relation municipalité/famille avec la contribution des NTIC. En voici quelques exemples:

- Création d'un portail en lien avec le nouveau site Internet du Carrefour
- Distribution de CD-ROM sur des projets du Carrefour

Des activités postcolloque seront également prévues afin d'accompagner les municipalités et les MRC dans le suivi de l'événement.

L'organisation du 18^e colloque est bien amorcée. Un 18^e colloque qui s'annonce avant-gardiste et très prometteur pour l'avenir du Carrefour.

Les Éditions familles
jjdube@videotron.ca

À VOIR ET À LIRE

Dans le cadre de la politique familiale des municipalités de la région des Moulins, la Fondation Familles et Jeunesse de Mascouche et ses partenaires présentent la collection **Le petit Génie Chou-Fleur**. Avec ces contes pour enfant, ils désirent manifester leur intérêt et leur appui aux valeurs familiales transmises aux enfants.

DUFF, Cécile. **Les mamichous et les papichous**.
Les Éditions Familles, 2003, 28 pages.

Calendrier**8 au 10 septembre 2005**

Colloque annuel 2005 du Réseau québécois de Villes et Villages en santé, sous le thème **Qu'est-ce qui se cache sous le bonheur municipal?**, à Saint-Pacôme
www.rqvvs.qc.ca

21 au 24 septembre 2005

Conférence 2005 **Vive la famille!**, de l'Association de Médiation familiale du Québec, à Montréal
www.fmc.ca/amfq

29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2005

Colloque annuel de la Fédération québécoise des municipalités sous le thème **Les élus municipaux**.
www.fqm.ca

15 au 21 octobre 2005

Semaine québécoise des centres communautaires de loisir

19 au 21 octobre 2005

Colloque international **Jeunes et dynamiques territoriales. Les enjeux liés à la migration, à l'insertion et à la participation**, par l'Observatoire Jeunes et Société, l'INRS et le Groupe de recherche sur la migration des jeunes.
www.obsjeunes.qc.ca

3 et 4 novembre 2005

8^e Symposium québécois de recherche sur la famille, Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec, sous le thème: **Familles, médias, culture**, à l'Université du Québec à Trois-Rivières
www.uqtr.ca/cdrfq